

BULLETIN

Officiel

Ministère des sports
Ministère de l'éducation nationale
et de la jeunesse

**Jeunesse,
Sports
& Vie associative**

N° 7 - 20 juillet 2020

Plan de classement

Sommaire chronologique

Sommaire thématique



**DIRECTION
DE L'INFORMATION
LÉGALE
ET ADMINISTRATIVE**

26, rue Desaix
75727 Paris Cedex 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

Plan de classement

ADMINISTRATION

Administration générale

Administration centrale

Services déconcentrés

Autorités administratives indépendantes, établissements et organismes

AFLD

CNDS

ASC

OFQJ

Distinctions honorifiques

SPORT, JEUNESSE ET VIE ASSOCIATIVE

Professions du sport et de la jeunesse

Sport

Associations et instances sportives

Équipements sportifs

Jeunesse et vie associative



Sommaire chronologique

	Pages
20 avril 2020	
Arrêté du 20 avril 2020 modifiant l'arrêté du 21 mars 2019 portant désignation des représentants du personnel au comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail ministériel unique placé auprès des ministres chargés des affaires sociales, de la santé, de la jeunesse et des sports.....	1
14 mai 2020	
Arrêté du 14 mai 2020 fixant la composition de la commission consultative paritaire compétente à l'égard des agents contractuels des ministères chargés des solidarités et de la santé, du travail, de l'emploi, de la jeunesse et des sports.....	3
4 juin 2020	
Arrêté du 4 juin 2020 portant nomination au comité d'orientation du Musée national du sport et désignation de son président.....	19
11 juin 2020	
Arrêté du 11 juin 2020 portant inscription au tableau d'avancement pour l'accès à l'échelon spécial du grade de professeur de sport de classe exceptionnelle au titre de l'année 2020.....	7
Arrêté du 11 juin 2020 portant inscription au tableau d'avancement à la hors classe du corps des professeurs de sport, au titre de l'année 2020.....	8
16 juin 2020	
Arrêté du 16 juin 2020 portant désignation des représentants de l'administration et du personnel à la commission d'évaluation technique et pédagogique compétente à l'égard du corps des conseillers techniques et pédagogiques supérieurs du domaine sport.....	11
Arrêté du 16 juin 2020 fixant la composition de la commission administrative paritaire compétente à l'égard du corps des secrétaires administratifs.....	13
3 juillet 2020	
Arrêté du 3 juillet 2020 portant inscription au tableau d'avancement pour l'accès à la hors classe du corps des conseillers techniques et pédagogiques supérieurs, au titre de l'année 2020.....	16
Arrêté du 3 juillet 2020 portant inscription sur la liste d'aptitude du corps des conseillers techniques et pédagogiques supérieurs au titre de l'année 2020.....	18

Sommaire thématique

Pages

ADMINISTRATION

Administration générale

Arrêté du 20 avril 2020 modifiant l'arrêté du 21 mars 2019 portant désignation des représentants du personnel au comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail ministériel unique placé auprès des ministres chargés des affaires sociales, de la santé, de la jeunesse et des sports.....	1
Arrêté du 14 mai 2020 fixant la composition de la commission consultative paritaire compétente à l'égard des agents contractuels des ministères chargés des solidarités et de la santé, du travail, de l'emploi, de la jeunesse et des sports.....	3
Arrêté du 11 juin 2020 portant inscription au tableau d'avancement pour l'accès à l'échelon spécial du grade de professeur de sport de classe exceptionnelle au titre de l'année 2020.....	7
Arrêté du 11 juin 2020 portant inscription au tableau d'avancement à la hors classe du corps des professeurs de sport, au titre de l'année 2020.....	8
Arrêté du 16 juin 2020 portant désignation des représentants de l'administration et du personnel à la commission d'évaluation technique et pédagogique compétente à l'égard du corps des conseillers techniques et pédagogiques supérieurs du domaine sport.....	11
Arrêté du 16 juin 2020 fixant la composition de la commission administrative paritaire compétente à l'égard du corps des secrétaires administratifs.....	13
Arrêté du 3 juillet 2020 portant inscription au tableau d'avancement pour l'accès à la hors classe du corps des conseillers techniques et pédagogiques supérieurs, au titre de l'année 2020.....	16
Arrêté du 3 juillet 2020 portant inscription sur la liste d'aptitude du corps des conseillers techniques et pédagogiques supérieurs au titre de l'année 2020.....	18

Autorités administratives indépendantes, établissements et organismes

Arrêté du 4 juin 2020 portant nomination au comité d'orientation du Musée national du sport et désignation de son président.....	19
---	-----------

ADMINISTRATION

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE DES SPORTS

Arrêté du 20 avril 2020 modifiant l'arrêté du 21 mars 2019 portant désignation des représentants du personnel au comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail ministériel unique placé auprès des ministres chargés des affaires sociales, de la santé, de la jeunesse et des sports

NOR : SSAR2030237A

Le ministre des solidarités et de la santé, le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse et la ministre des sports,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu le décret n° 2011-184 du 15 février 2011 relatif aux comités techniques dans les administrations et les établissements publics de l'État ;

Vu le décret n° 2018-406 du 29 mai 2018 relatif à différents comités techniques et comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail placés auprès des ministres chargés de l'éducation nationale, de la jeunesse, des sports, des affaires sociales, de la santé, du travail et de l'emploi ;

Vu l'arrêté du 26 février 2019 portant composition du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail ministériel unique placé auprès des ministres chargés des affaires sociales, de la santé, de la jeunesse et des sports ;

Vu l'arrêté du 8 mars 2019 fixant la liste des organisations syndicales habilitées à désigner des représentants au sein du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail ministériel unique placé auprès des ministres chargés des affaires sociales, de la santé, de la jeunesse et des sports ;

Vu l'arrêté du 21 mars 2019 portant désignation des représentants du personnel au comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail ministériel unique placé auprès des ministres chargés des affaires sociales, de la santé, de la jeunesse et des sports ;

Sur proposition des organisations syndicales,

Arrêtent :

Article 1^{er}

Dans la liste des membres siégeant au titre du syndicat CFDT, mentionnée à l'article 1^{er} de l'arrêté du 21 mars 2019 susvisé, sont ajoutés les mots.

Syndicat CFDT

Membres suppléants

M. Alain OLMOS, administration centrale.

Article 2

Le directeur des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère chargé des solidarités et de la santé, au *Bulletin officiel* du ministère chargé de l'éducation nationale et de la jeunesse, et au *Bulletin officiel* du ministère chargé des sports.

Fait le 20 avril 2020.

Pour les ministres et par délégation :
Expertise juridique et statutaire par intérim :
La cheffe du département dialogue social,
ARMELLE CHAPPUIS

ADMINISTRATION

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ

MINISTÈRE DU TRAVAIL

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE DES SPORTS

Arrêté du 14 mai 2020 fixant la composition de la commission consultative paritaire compétente à l'égard des agents contractuels des ministères chargés des solidarités et de la santé, du travail, de l'emploi, de la jeunesse et des sports

NOR : SSAR2030320A

Le ministre des solidarités et de la santé, la ministre du travail, le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse et la ministre des sports,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, notamment son article 9 *bis* ;

Vu le décret n° 86-83 du 17 janvier 1986 modifié relatif aux dispositions générales applicables aux agents non titulaires de l'État pris pour l'application de l'article 7 de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État, notamment son article 1^{er} ;

Vu arrêté du 25 avril 2018 instituant une commission consultative paritaire compétente à l'égard des agents contractuels relevant des ministères chargés des solidarités et de la santé, du travail, de l'emploi, de la jeunesse et des sports ;

Vu le procès-verbal du dépouillement du scrutin du 11 décembre 2018 pour la désignation des représentants du personnel à la commission consultative paritaire compétente à l'égard des agents contractuels des ministères chargés des solidarités et de la santé, du travail, de l'emploi, de la jeunesse et des sports ;

Sur la proposition du directeur des ressources humaines,

Arrêtent :

Article 1^{er}

Sont nommés représentants du personnel à la commission consultative paritaire compétente à l'égard des personnels non titulaires des ministères chargés des solidarités et de la santé, du travail, de l'emploi, de la jeunesse et des sports :

Membres titulaires

GRADE	PRÉNOM ET NOM	LISTE
Niveau 1 et 1 <i>bis</i>	M. Patrick RABARISON	UNSA
	M. Marc MERCIER	SYNTEF/CFDT
Niveau 2, 3 et 4	M. Pascal LEPRETRE	UNSA
	Mme Caroline L'HOMME	UNSA
	Mme Isabelle LAFAYE	UNSA
	Mme Martine LEVEQUE	SYNTEF/CFDT
	M. Franck DOLLE	SYNTEF/CFDT
	M. Essaïd MADOUANI	SYNTEF/CFDT
	M. Fabien HAUD	UFSE/CGT

MINISTÈRE DES SPORTS
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

Niveau 2, 3 et 4	M. Pierre MOUROT	UFSE/CGT
	Mme Christine BRUNEAU	UFSE/CGT
	Mme Aurélie LACROIX	FO

Membres suppléants

GRADE	PRÉNOM ET NOM	LISTE
Niveau 1 et 1 bis	M. Pascal MELIHAN-CHEININ	UNSA
	M. Azzedine M'RAD	SYNTEF/CFDT
Niveau 2, 3 et 4	M. Sarah AMIRI	UNSA
	M. Michel SUISSA	UNSA
	Mme Caroline PAUL	UNSA
	M. Laurent PETELET	SYNTEF/CFDT
	M. Théophile TOSSAVI	SYNTEF/CFDT
	M. Christophe LE RAT	SYNTEF/CFDT
	M. Matthieu LASSUS	UFSE/CGT
	M. Aurélien MANSART	UFSE/CGT
	M. Céline CHAROZE	UFSE/CGT
	M. Alain PLACET	FO

Article 2

Sont nommés représentants de l'administration à la commission consultative paritaire compétente à l'égard des personnels non titulaires des ministères chargés des solidarités et de la santé, du travail, de l'emploi, de la jeunesse et des sports, pour les questions relatives à l'avancement et à la promotion :

Membres titulaires

M. Pascal BERNARD, directeur des ressources humaines.

M. Yvon BRUN, sous-directeur de la gestion administrative et de la paie à la direction des ressources humaines.

Mme Evelyne BONNAFOUS, adjointe au sous-directeur de la gestion administrative et de la paie à la direction des ressources humaines.

M. Yves BLANCHOT, chef de bureau des personnels jeunes et sports, de l'éducation nationale et des instituts spécialisés (SDGAP8) à la sous-direction de la gestion administrative et de la paie – direction des ressources humaines.

M. Alexandre DORVILLE, secrétaire général de la direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale d'Île-de-France.

Mme Marie GALLOO-PARCOT, cheffe du département recrutement, inclusion, mobilité et rémunérations à la direction des ressources humaines.

Mme Hervane ROUSSEL, cheffe de bureau des ressources humaines et des affaires générales (DGT).

Mme Sandrine LEFEVRE, secrétaire générale adjointe de la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation du travail et de l'emploi des Hauts-de-France.

M. Cyril PERIE, adjoint au chef du bureau des ressources humaines et des affaires générales (DSS).

M. Emmanuel GERAT, chef du bureau de l'encadrement supérieur et des personnels contractuels (SDGAP1) à la sous-direction de la gestion administrative et de la paie – direction des ressources humaines.

M. Julien RENOULT, chef de la section des personnels contractuels au bureau de l'encadrement supérieur et des personnels contractuels (SDGAP1) à la sous-direction de la gestion administrative et de la paie – direction des ressources humaines.

Mme Nadine ROYER, cheffe de bureau des personnels administratifs et techniques de catégorie B et C à la sous-direction de la gestion administrative et de la paie – direction des ressources humaines.

Membres suppléants

M. Eric LEDOS, chef du service transformation numérique e gestion de proximité à la direction des ressources humaines.

Mme Danielle METZEN, adjointe au sous-directeur de la gestion administrative et de la paie à la direction des ressources humaines.

Mme Claudine CHAFFIOTTE-GUINET, cheffe de section des personnels sur contrat PO/HN au bureau des personnels jeunesse et sports, de l'éducation nationale et des instituts spécialisés (SDGAP8) à la sous-direction de la gestion administrative et de la paie – direction des ressources humaines.

Mme Stéphanie FOUICHE, chargée de mission politique du recrutement au département recrutement, inclusion, mobilité et rémunérations à la direction des ressources humaines.

Mme Catherine LE ROY, cheffe de la mission recrutement, mobilité, intégration au département recrutement, inclusion, mobilité et rémunérations à la direction des ressources humaines.

Mme Blandine PELLICIER, chargée de mission au département recrutement, inclusion, mobilité et rémunérations à la direction des ressources humaines.

Mme Véronique VEDIE, cheffe adjointe de bureau des ressources humaines et des affaires générales (DRH).

Mme Anne-Marie DECOVILLE, adjointe à la cheffe de bureau des ressources humaines et des affaires générales (DGS).

Mme Latifa FANZAR, cheffe de la mission plan de développement et parcours au département GPEC/ Filières métiers à la direction des ressources humaines.

M. Pierre-Antoine RAT, adjoint à la cheffe de bureau des ressources humaines et des affaires générales (DGT).

M. Alexandre DELPORT, chef du bureau des ressources humaines et des affaires générales (DSS).

Mme Barbara DOMENECH, responsable adjointe du service ressources humaines de la direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale d'Île-de-France.

Article 3

Sont nommés représentants de l'administration à commission consultative paritaire compétente à l'égard des personnels non titulaires des ministères des solidarités et de la santé, du travail, de l'emploi, de la jeunesse et des sports, pour les autres questions :

Membres titulaires

M. Pascal BERNARD, directeur des ressources humaines.

M Thomas BRETON, chef du département contentieux et pré contentieux – pôle vie au travail et dialogue social – service stratégie à la direction des ressources humaines.

M. Yves BLANCHOT, chef de bureau des personnels jeunesse et sports, de l'éducation nationale et des instituts spécialisés (SDGAP8) à la sous-direction de la gestion administrative et de la paie – direction des ressources humaines.

M. Alexandre DORVILLE, secrétaire général de la direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale d'Île-de-France.

Mme Marie GALLOO-PARCOT, cheffe du département recrutement, inclusion, mobilité et rémunérations à la direction des ressources humaines.

Mme Hervane ROUSSEL, cheffe de bureau des ressources humaines et des affaires générales (DGT).

Mme Sandrine LEFEVRE, secrétaire générale adjointe de la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation du travail et de l'emploi des Hauts-de-France.

M. Cyril PERIE, adjoint au chef du bureau des ressources humaines et des affaires générales (DSS).

M. Emmanuel GERAT, chef du bureau de l'encadrement supérieur et des personnels contractuels (SDGAP1) à la sous-direction de la gestion administrative et de la paie – direction des ressources humaines.

M. Julien RENOULT, chef de la section des personnels contractuels au bureau de l'encadrement supérieur et des personnels contractuels (SDGAP1) à la sous-direction de la gestion administrative et de la paie – direction des ressources humaines.

Mme Nadine ROYER, cheffe de bureau des personnels administratifs et techniques de catégorie B et C à la sous-direction de la gestion administrative et de la paie – direction des ressources humaines.

Mme Marie-Christine RIEUBERNET, cheffe de la mission qualité de vie au travail et santé sécurité au travail au département QVT/médecine de prévention/SST à la direction des ressources humaines.

Membres suppléants

Mme Marie-Françoise LEMAITRE, conseillère du directeur des ressources humaines.

Mme Sylvie PLANCHE, cheffe de la mission CAP-CCP au département contentieux et pré contentieux – direction des ressources humaines.

Mme Claudine CHAFFIOTTE-GUINET, cheffe de section des personnels sur contrat PO/HN au bureau des personnels jeunes et sports, de l'éducation nationale et des instituts spécialisés (SDGAP8) à la sous-direction de la gestion administrative et de la paye – direction des ressources humaines.

Mme Stéphanie FOUICHE, chargée de mission politique du recrutement au département recrutement, inclusion, mobilité et rémunérations à la direction des ressources humaines.

Mme Catherine LE ROY, cheffe de la mission recrutement, mobilité, intégration au département recrutement, inclusion, mobilité et rémunérations à la direction des ressources humaines.

Mme Blandine PELLICIER, chargée de mission au département recrutement, inclusion, mobilité et rémunérations à la direction des ressources humaines.

Mme Véronique VEDIE, cheffe adjointe de bureau des ressources humaines et des affaires générales (DRH).

Mme Anne-Marie DECOVILLE, adjointe à la cheffe de bureau des ressources humaines et des affaires générales (DGS).

Mme Latifa FANZAR, cheffe de la mission plan de développement et parcours au département GPEC/ Filières métiers à la direction des ressources humaines.

M. Pierre-Antoine RAT, adjoint à la cheffe de bureau des ressources humaines et des affaires générales (DGT).

M. Alexandre DELPORT, chef du bureau des ressources humaines et des affaires générales (DSS).

Mme Barbara DOMENECH, responsable adjointe du service ressources humaines de la direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale d'Île-de-France.

Article 4

Le directeur des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait le 14 mai 2020.

Pour les ministres et par délégation :
Le directeur des ressources humaines,
PASCAL BERNARD

ADMINISTRATION

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

MINISTÈRE DES SPORTS

Arrêté du 11 juin 2020 portant inscription au tableau d'avancement pour l'accès à l'échelon spécial du grade de professeur de sport de classe exceptionnelle au titre de l'année 2020

NOR : SPOR2030329A

La ministre des sports,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;

Vu le décret n° 85-720 du 10 juillet 1985 modifié relatif au statut particulier des professeurs de sport ;

Vu l'avis de la commission administrative paritaire compétente à l'égard des professeurs de sport en sa séance du 4 juin 2020,

Arrête :

Article 1^{er}

Sont inscrits au tableau d'avancement pour l'accès à l'échelon spécial du grade de professeur de sport de classe exceptionnelle, au titre de l'année 2020, les agents dont les noms suivent :

Mme BIGI Françoise.

M. DYOT Christian.

M. FONTAINE Jean-Claude.

M. GEHIN Jean-Michel.

M. LEVET Fabrice.

M. LIMOUZIN Philippe.

M. MARDARGENT Thierry.

M. MATTIUSI Jean-Michel.

M. RENOULT Marc.

Mme SOLOWIOW Hélène.

Mme TRIPET Marie-Claude.

Article 2

Le directeur des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait le 11 juin 2020.

Pour la ministre et par délégation :
Le sous-directeur
de la gestion administrative et de la paie,
YVON BRUN

ADMINISTRATION

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

MINISTÈRE DES SPORTS

Arrêté du 11 juin 2020 portant inscription au tableau d'avancement à la hors classe du corps des professeurs de sport, au titre de l'année 2020

NOR : SPOR2030331A

la ministre des sports,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;

Vu le décret n° 85-720 du 10 juillet 1985 relatif au statut particulier des professeurs de sport ;

Vu le décret n° 2005-1090 du 1^{er} septembre 2005 relatif à l'avancement de grade dans les corps des administrations de l'État ;

Vu l'arrêté du 20 février 2019 fixant les taux de promotion dans divers corps gérés par le ministère des solidarités et de la santé, le ministère du travail, le ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse et le ministère des sports pour les années 2019, 2020 et 2021 ;

Vu l'avis de la commission administrative paritaire compétente à l'égard du corps des professeurs de sport en sa séance du 4 juin 2020,

Arrête :

Article 1^{er}

Sont inscrits au tableau d'avancement à la hors classe du corps des professeurs de sport, au titre de l'année 2020, les agents dont les noms suivent :

- 1) Mme SCHRAMM Emmanuelle.
- 2) M. ALLARD Dominique.
- 3) M. TEYSSIER Patrick.
- 4) Mme ZUBER Sylviane.
- 5) M. SAINTAGNE Christophe.
- 6) Mme FABRE Valérie.
- 7) M. BOSCH Vincent.
- 8) M. GUESSARD Marc.
- 9) M. KRAUSE Stéphane.
- 10) M. FOURNIE Eric.
- 11) Mme ASPEEL Sandrine.
- 12) M. DALLER Jean-François.
- 13) M. QUENTEL Eric.
- 14) M. BOULANT Christophe.
- 15) M. ABERT Lionel.
- 16) M. PLA Jacques.
- 17) M. FRANCOUVILLE René.
- 18) M. PESTEL Gwenaël.
- 19) M. AVOCAT Hervé.
- 20) M. BOURDIN Thierry.
- 21) M. LEBBRECHT Régis.
- 22) M. BIAU Eric.
- 23) M. PIERRE Frédéric.

- 24) M. CHIRAT Pascal.
- 25) M. BOILON Richard.
- 26) M. FONTAINE François.
- 27) M. BRIGE Norbert.
- 28) M. KLEIN Thierry.
- 29) Mme ROUSSEAU Véronique.
- 30) M. SALVAN Philippe-Marie.
- 31) M. MAAOUI Jamel.
- 32) M. ANDARELLI Jean-Yves.
- 33) M. SERVEL Robert.
- 34) M. DUBOIS Nicolas.
- 35) M. MISEREY Luc.
- 36) M. LAMOLLE Frédéric.
- 37) M. KEMPF Xavier.
- 38) Mme JACQUET-YQUEL Rozenn.
- 39) M. CHAM Patrick.
- 40) M. TAILLARD Frédéric.
- 41) M. DOSIERE Gaël.
- 42) M. LAMBRONI Antonio.
- 43) M. CHIRILCENCO Marc.
- 44) Mme GARNIER Christelle.
- 45) M. BOSCHETTI Franck.
- 46) M. MAILLARD Cédric.
- 47) M. DUCLOZ Lionnel.
- 48) M. SAGET Jean-Michel.
- 49) M. TANTON Olivier.
- 50) M. BRISSAUD Laurent.
- 51) M. LAMBERT Olivier.
- 52) M. PARQUIC Nicolas.
- 53) M. MAHUT Frank.
- 54) M. STEFFANUT Denis.
- 55) Mme NATAF Virginie.
- 56) M. PENIGAUD Christian.
- 57) M. LEROUX Benoît.
- 58) Mme RAKOUTE Laurence.
- 59) M. SAUERBREY Nicolas.
- 60) Mme LE MESTRE Marie-Céline.
- 61) Mme MASSON Muriel.
- 62) Mme PONTICO Françoise.
- 63) M. LE DEUFF Hervé.
- 64) M. RICHALET Christophe.
- 65) M. RIPERT Cyril.
- 66) Mme REY MOONEEGAN Christine.
- 67) M. KNOERTZER Jean-Sébastien.
- 68) Mme TAILLARD Patricia.
- 69) M. FEUILLET Frédéric.
- 70) M. LEVI DI LEON Michel.
- 71) M. SCHOTT Franck-Olivier.
- 72) M. VIAL Fabrice.
- 73) M. VIREY Sylvain.

- 74) M. ANGELY Pierre.
- 75) M FLEURIOT Xavier.
- 76) M. BARADAT Eric.
- 77) Mme THOBOR Virginie.
- 78) M. SCHULLER Benoit.
- 79) M. TORRES Lionel.
- 80) M. PERROCHIA Cyrille.
- 81) Mme DELORD Jacqueline.
- 82) M. ZAARAOUI Rachid.

Article 2

Le directeur des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait le 11 juin 2020.

Pour la ministre et par délégation :
*Le sous-directeur
de la gestion administrative et de la paie,*
YVON BRUN

ADMINISTRATION

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

MINISTÈRE DES SPORTS

Arrêté du 16 juin 2020 portant désignation des représentants de l'administration et du personnel à la commission d'évaluation technique et pédagogique compétente à l'égard du corps des conseillers techniques et pédagogiques supérieurs du domaine sport

NOR : SPOR2030318A

La ministre des sports,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;

Vu le décret n° 82-451 du 28 mai 1982 relatif aux commissions administratives paritaires, ensemble les textes qui l'ont modifié ;

Vu le décret n° 2004-272 du 24 mars 2004 relatif au statut particulier des conseillers techniques et pédagogiques supérieurs ;

Vu le procès-verbal du scrutin qui s'est déroulé le 12 décembre 2019,

Arrête :

Article 1^{er}

Sont nommés représentants du personnel à la commission d'évaluation technique et pédagogique compétente à l'égard du corps des conseillers techniques et pédagogiques supérieurs du domaine sport :

Membres titulaires

M. Bernard BOUSIGUE (SNAPS).
M. Pierre-Yves GAZZERI (SNAPS).
M. Jean-François TALON (SNAPS).
Mme Véronique FLAMAND (SNEP-FSU).

Membres suppléants

Mme Valérie BIZET (SNAPS).
Mme Carolle ANDRACA (SNAPS).
Mme Pascale BOUTON (SNAPS).
Mme Stéphanie CORNU (SNEP-FSU).

Article 2

Sont nommés représentants de l'administration à la commission d'évaluation technique et pédagogique compétente à l'égard du corps des conseillers techniques et pédagogiques supérieurs du domaine sport, pour les questions relatives à l'avancement et à la promotion :

Membres titulaires

M. Pascal BERNARD, directeur des ressources humaines.
M. Yvon BRUN, sous-directeur de la gestion administrative et de la paie à la direction des ressources humaines.
M. Jacky AVRIL, chef de service du centre de gestion opérationnelle des CTS (CGO-CTS) de la direction des sports.
M. Thibaut DESPRES, chef du bureau du pilotage stratégique et tutelle des établissements (DS2A) de la direction des sports.

Membres suppléants

M. Eric LEDOS, chef du service transformation numérique et gestion de proximité de la direction des ressources humaines.

Mme Danielle METZEN, adjointe au sous-directeur de la gestion administrative et de la paie de la direction des ressources humaines.

Mme Catherine THEVES, chargée de mission de la direction des sports.

M. Yves BLANCHOT, chef du bureau des personnels de la jeunesse, des sports et de l'éducation nationale (SD-GAP 8) de la direction des ressources humaines.

Article 3

Sont nommés représentants de l'administration à la commission d'évaluation technique et pédagogique compétente à l'égard du corps des conseillers techniques et pédagogiques supérieurs du domaine sport, pour les autres questions :

Membres titulaires

M. Pascal BERNARD, directeur des ressources humaines.

M. Thomas BRETON, chef du département contentieux et précontentieux de la direction des ressources humaines.

M. Jacky AVRIL, chef de service du centre de gestion opérationnelle des CTS (CGO-CTS) de la direction des sports.

M. Thibaut DESPRES, chef du bureau du pilotage stratégique et tutelle des établissements (DS2A) de la direction des sports.

Membres suppléants

Mme Marie-Françoise LEMAITRE, conseillère du directeur des ressources humaines.

Mme Sylvie PLANCHE, cheffe de la mission CAP et CCP au département contentieux et précontentieux de la direction des ressources humaines.

Mme Catherine THEVES, chargée de mission de la direction des sports.

M. Yves BLANCHOT, chef du bureau des personnels de la jeunesse, des sports et de l'éducation nationale (SD-GAP 8) de la direction des ressources humaines.

Article 4

Le directeur ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* de la jeunesse, des sports et de la vie associative.

Fait le 16 juin 2020.

Pour la ministre des sports :
Le directeur des ressources humaines,
PASCAL BERNARD

ADMINISTRATION

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ

MINISTÈRE DU TRAVAIL

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE DES SPORTS

Arrêté du 16 juin 2020 fixant la composition de la commission administrative paritaire compétente à l'égard du corps des secrétaires administratifs

NOR : SSAR2030319A

Le ministre des solidarités et de la santé, la ministre du travail, le ministre de l'éducation nationale et de jeunesse et la ministre des sports,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;

Vu le décret n° 82-451 du 28 mai 1982 modifié relatif aux commissions administratives paritaires ;

Vu le décret n° 2009-1388 du 11 novembre 2009 modifié portant dispositions statutaires communes à divers corps de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique de l'État ;

Vu le décret n° 2010-302 du 19 mars 2010 fixant les dispositions statutaires communes applicables aux corps des secrétaires administratifs des administrations de l'État et à certains corps analogues relevant du décret n° 2009-1388 du 11 novembre 2009 portant dispositions statutaires communes à divers corps de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique de l'État ;

Vu l'arrêté du 9 février 2010 modifiant l'arrêté du 13 février 2008 portant création de la commission administrative paritaire compétente à l'égard du corps des secrétaires administratifs relevant des ministres chargés des affaires sociales ;

Vu le procès-verbal du dépouillement des votes établi le 13 décembre 2018 à l'issue des élections pour le renouvellement des représentants du personnel à la commission administrative paritaire compétente à l'égard du corps des secrétaires administratifs ;

Sur la proposition du directeur des ressources humaines par délégation,

Arrêtent :

Article 1^{er}

Sont nommés représentants du personnel à la commission consultative paritaire compétente à l'égard du corps des secrétaires administratifs relevant des ministres chargés des affaires sociales

Membres titulaires

Secrétaire administratif de classe normale

Dominique DUPIN (UNSA).

Sybille HUIBAN (CFDT).

Agnès CORDIER (FO).

Secrétaire administratif de classe supérieure

Vincent CAMPANO (UNSA).

Mathias LIEGEARD (CFDT).

Emmanuelle ALARCON-GARCIA (CGT).

Secrétaire administratif de classe exceptionnelle

Ildy JEAN-LOUIS (UNSA).

Corinne DUPOUX (CGT).

Membres suppléants

Secrétaire administratif de classe normale

Stéphane BLANCHON (UNSA).
Christophe BIZET (CFDT).
Blandine FEBVRE (FO).

Secrétaire administratif de classe supérieure

Jean-Charles LAURENT (UNSA).
Maryan RYCHLINSKI (CFDT).
Laurent PARE (CGT).

Secrétaire administratif de classe exceptionnelle

Yassine KROUCHI (UNSA).
Isabelle TETEGAN (CGT).

Article 2

Sont nommés représentants de l'administration à la commission consultative paritaire compétente à l'égard du corps des secrétaires administratifs relevant des ministres chargés des affaires sociales, pour les questions relatives à l'avancement et à la promotion :

Membres titulaires

Pascal BERNARD, directeur des ressources humaines.

Yvon BRUN, sous-directeur de la gestion administrative et de la paie à la direction des ressources humaines (SDGAP).

Nadine ROYER, cheffe de bureau des personnels administratifs et techniques de catégorie B et C (SDGAP5) de la direction des ressources humaines.

Nelly VEDRINE, adjointe au chef de bureau des personnels jeunesse et sports, de l'éducation nationale et des instituts spécialisés (SDGAP8) de la direction des ressources humaines.

Mohamed BYBI, chef de bureau des personnels techniques et d'inspection es affaires sanitaires et sociales (SDGAP2) de la direction des ressources humaines.

Laurette PEGORARO, cheffe de section au bureau des personnels administratifs de catégorie A (SDGAP4) de la direction des ressources humaines.

Chantal DUCHESNE, secrétaire générale adjointe de la direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale d'Île-de-France.

Jean-Paul BOHEME, chef du département des moyens de la division des cabinets des ministères sociaux.

Membres suppléants

Eric LEDOS, chef du service transformation numérique et gestion de proximité à la direction des ressources humaines.

Evelyne BONNAFOUS, adjointe au sous-directeur de la gestion administrative et de la paie à la direction des ressources humaines (SDGAP).

Mario NIHA, adjoint à la cheffe de bureau des personnels administratifs et techniques de catégorie B et C (SDGAP5) de la direction des ressources humaines.

José Bernard FUENTES, secrétaire général de la direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale de Nouvelle-Aquitaine.

Vincent SEVAER, directeur adjoint des ressources humaines à la direction des ressources de l'agence régionale de santé Bretagne.

Sylviane BORDONADA, adjointe au chef de bureau des ressources humaines et des affaires générales, correspondante handicap de la direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques.

Claude FRANCK, chef de bureau des ressources humaines et des affaires générales à la direction générale de la cohésion sociale.

Maud MOQUE, responsable de formation à l'École des hautes études en santé publique.

Article 3

Sont nommés représentants de l'administration à la commission consultative paritaire compétente à l'égard du corps des secrétaires administratifs relevant des ministres chargés des affaires sociales, pour les autres questions :

Membres titulaires

Pascal BERNARD, directeur des ressources humaines.

Thomas BRETON, chef du département contentieux et précontentieux de la direction des ressources humaines.

Nadine ROYER, cheffe du bureau des personnels administratifs et techniques de catégorie B et C (SDGAP5) de la direction des ressources humaines.

Nelly VEDRINE, adjointe au chef du bureau des personnels jeunesse et sports, de l'éducation nationale et des instituts spécialisés (SDGAP8) de la direction des ressources humaines.

Mohamed BYBI, chef du bureau des personnels techniques et d'inspection es affaires sanitaires et sociales (SDGAP2) de la direction des ressources humaines.

Laurette PEGORARO, cheffe de section au bureau des personnels administratifs de catégorie A (SDGAP4) de la direction des ressources humaines.

Chantal DUCHESNE, secrétaire générale adjointe de la direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale d'Île-de-France.

Jean-Paul BOHEME, chef du département des moyens de la division des cabinets des ministères sociaux.

Membres suppléants

Mme Marie-Françoise LEMAITRE, conseillère du directeur des ressources humaines.

Mme Sylvie PLANCHE, cheffe de la mission CAP-CCP au département contentieux et pré-contentieux - direction des ressources humaines.

Mario NIHA, adjoint à la cheffe du bureau des personnels administratifs et techniques de catégorie B et C (SDGAP5) de la direction des ressources humaines.

José Bernard FUENTES, secrétaire général de la direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale de Nouvelle-Aquitaine.

Vincent SEVAER, directeur adjoint des ressources humaines à la direction des ressources de l'agence régionale de santé Bretagne.

Sylviane BORDONADA, adjointe au chef du bureau des ressources humaines et des affaires générales, correspondante handicap de la direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques.

Claude FRANCK, chef de bureau des ressources humaines et des affaires générales à la direction générale de la cohésion sociale.

Maud MOQUE, responsable de formation à l'École des hautes études en santé publique.

Article 4

Le directeur des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait le 16 juin 2020.

Pour les ministres et par délégation :
Le directeur des ressources humaines,
PASCAL BERNARD

ADMINISTRATION

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

MINISTÈRE DES SPORTS

Arrêté du 3 juillet 2020 portant inscription au tableau d'avancement pour l'accès à la hors classe du corps des conseillers techniques et pédagogiques supérieurs, au titre de l'année 2020

NOR : SPOR2030330A

La ministre des sports,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;

Vu le décret n° 2004-272 du 24 mars 2004 relatif au statut particulier des conseillers techniques et pédagogiques supérieurs ;

Vu l'arrêté du 10 mai 2019 modifiant l'arrêté du 20 février 2019 fixant les taux de promotion dans les corps relevant des ministères chargés des sports, de la jeunesse de l'éducation populaire et de la vie associative ;

Vu l'avis de la commission d'évaluation technique et pédagogique du domaine sport compétente à l'égard du corps des conseillers techniques et pédagogiques supérieurs en sa séance du 2 juillet 2020 ;

Vu l'avis de la commission d'évaluation technique et pédagogique du domaine de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative compétente à l'égard des conseillers techniques et pédagogiques supérieurs en sa séance du 2 juillet 2020 ;

Vu l'avis de la commission administrative paritaire compétente à l'égard du corps des conseillers techniques et pédagogiques supérieurs en sa séance du 2 juillet 2020,

Arrête :

Article 1^{er}

Sont inscrits au tableau d'avancement pour l'accès à la hors classe du corps des conseillers techniques et pédagogiques supérieurs, au titre de l'année 2020, les agents dont les noms suivent :

Domaine « Jeunesse, éducation populaire et vie associative »

- 1) Mme POUMEYROL Anne-Marie.
- 2) Mme TAPIE Christine.
- 3) M. BERGEAULT Éric.

Domaine « Sport »

- 1) M. WINCKE Patrick.
- 2) M. FLEURY Bruno.
- 3) M. PAULEVE Christian.
- 4) M. GOURDIN Jean-Marc.
- 5) M. BASSET Dominique.
- 6) M. CHEVALLIER Franck.
- 7) M. VIOLETTE Jean-Noël.
- 8) M. LAMY Hervé.
- 9) M. SANTORO Gérard.
- 10) Mme COTTEAUX Véronique.
- 11) M. FROSSARD Christian.
- 12) M. GARROS Laurent.
- 13) Mme HANON Christine.
- 14) M. RENOUX Yannick.

Article 2

Le directeur des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait le 3 juillet 2020.

Pour la ministre et par délégation :
Le sous-directeur
de la gestion administrative et de la paie,
YVON BRUN

ADMINISTRATION

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

MINISTÈRE DES SPORTS

Arrêté du 3 juillet 2020 portant inscription sur la liste d'aptitude du corps des conseillers techniques et pédagogiques supérieurs au titre de l'année 2020

NOR : SPOR2030332A

La ministre des sports,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;

Vu le décret n° 2004-272 du 24 mars 2004 relatif au statut particulier des conseillers techniques et pédagogiques supérieurs ;

Vu l'avis de la commission d'évaluation technique et pédagogique du domaine sport compétente à l'égard du corps des conseillers techniques et pédagogiques supérieurs en sa séance du 2 juillet 2020 ;

Vu l'avis de la commission d'évaluation technique et pédagogique du domaine de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative compétente à l'égard des conseillers techniques et pédagogiques supérieurs en sa séance du 2 juillet 2020 ;

Vu l'avis de la commission administrative paritaire compétente à l'égard du corps des conseillers techniques et pédagogiques supérieurs en sa séance du 2 juillet 2020,

Arrête :

Article 1^{er}

Sont inscrits sur la liste d'aptitude du corps des conseillers techniques et pédagogiques supérieurs au titre de l'année 2020, les agents dont les noms suivent :

Domaine « Jeunesse, éducation populaire et vie associative »

- 1) Mme RENOTTE-URRUTY Cécile.

Domaine « Sport »

- 1) M. BLANCON Thierry.
- 2) M. CHAMBILY Franck.
- 3) Mme FEUTRIER Blandine.
- 4) Mme LUCAS Dominique.

Article 2

Le directeur des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait le 3 juillet 2020.

Pour la ministre et par délégation :
*Le sous-directeur
de la gestion administrative et de la paie,*
YVON BRUN

ADMINISTRATION

AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES, ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES

MINISTÈRE DES SPORTS

Arrêté du 4 juin 2020 portant nomination au comité d'orientation du Musée national du sport et désignation de son président

NOR : SPOV2030243A

La ministre des sports,
Vu le code du sport, notamment son article D. 112-18 ;
Vu les arrêtés du 18 avril 2018 et du 2 janvier 2019 portant nomination au comité d'orientation du Musée national du sport,

Arrête :

Article 1^{er}

Les quatre membres nommés au comité d'orientation du Musée national du sport, en application des arrêtés du 18 avril 2018 et du 2 janvier 2019 susvisés, siègent à ce comité jusqu'au terme de leur mandat de trois ans fixé par l'article D. 112-18 du code du sport.

Article 2

Outre les membres mentionnés à l'article premier, sont nommés membres du comité d'orientation du Musée national du sport :

M. Claude CHAPPUIS, référence nationale et internationale de la plongée en apnée, auteur de l'exposition sur le monde sous-marin « À plein souffle ».

M. Yvan GASTAUT, maître de conférences en histoire contemporaine à l'université de Nice Sophia Antipolis.

Mme Emilie GIRARD, directrice scientifique et des collections du MuCem.

M. Bernard MACCARIO, adjoint au directeur général des services en charge des services de la ville de Nice.

M. Pierre MACHU, chef du bureau des réseaux territoriaux au service des musées de France de la direction générale des patrimoines du ministère de la culture et de la communication.

M. Roland MAY, conservateur général du patrimoine spécialité restauration, directeur du centre interrégional de conservation et de restauration préventive (CICRP).

M. Richard MONNEREAU, inspecteur général honoraire de la jeunesse et des sports, ancien directeur des sports.

Mme Dominique SERENA-ALLIER, conservateur en chef du patrimoine, directrice du Museon Arlaten.

Article 3

Mme Dominique SERENA-ALLIER est nommée présidente du comité d'orientation du Musée national du sport et M. Richard MONNEREAU, président délégué.

Article 4

Le directeur des sports est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* de la jeunesse, des sports et de la vie associative.

Fait le 4 juin 2020.

Pour la ministre et par délégation :
*Le sous-directeur du pilotage
des réseaux du sport,*
M. LE MERCIER